CARE INTERNATIONAL BENIN - TOGO

Lot G27-Les Cocotiers- 06 BP 1153-Cotonou Bénin - Tél. (229) 21 30 44 00/97 82 54 60-Email : beninfo@care.org

N° INSAE 2969340102160 – IFU N°5201000673108

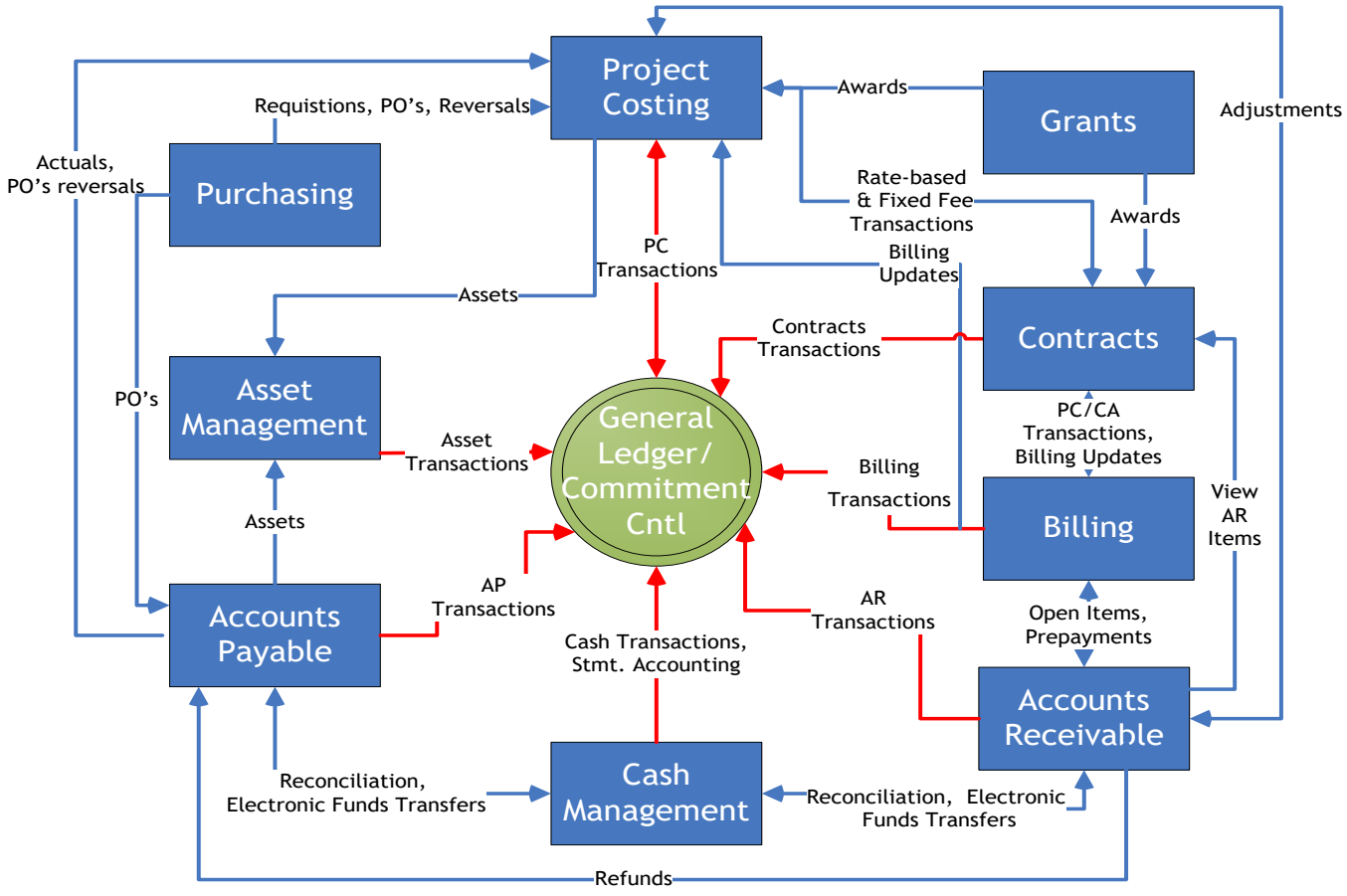
NOTE EXPLICATIVE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

De Principe **CARE Bénin/Togo utilise un ERP** (**Enterprise Resource Planning**) nommé **« PeopleSoft »** qui permet de gérer et suivre au quotidien, l'ensemble des informations et des services opérationnels de la mission dont la gestion des achats et le système comptable et financier pour ne citer que ceux-là. De façon opérationnelle, c'est une des applications **web externalisée avec un accès sécurisé**. Ce logiciel est développé par **ORACLE** pour les Missions de CARE. Il est hébergé chez un fournisseur externe aux USA. La maintenance des équipements impliqués dans le fonctionnement de cette application est assurée par le fournisseur. La maintenance et la gestion applicative est assurée par CARE et ORACLE ; ce dernier en fait la mise à jour fréquente.

1- COMPTABILISATION ET RAPPORTAGE FINANCIER

Le système de comptabilité utilisé est fiable et conforme aux normes internationales. Les comptes sont gérés et générés électroniquement par le système comptable (People Soft).

Les approbations sont effectuées en ligne à travers un workflow bien défini avec des accès sécurisés, son diagramme de fonctionnement se présente comme ci-dessous



Le système comptable est à l'origine comme tout autre avec un plan comptable personnel à CARE, mais il est également purement analytique et permet de monitorer les dépenses des divers projets ou programmes par donateur et activités budgétaires à travers les codes bien définis suivant une nomenclature propre aux procédures de la mission (Ex Fund Code ; Project ID. Activity ID . Source type ; CAT ID).

Ces codes permettent de lier aisément les dépenses aux rubriques budgétaires et par donateur afin de pallier aux financements doubles des dépenses ; de plus, les comptes comptables et les Activity ID permettent également de traquer les dépenses par ligne budgétaire. Enfin, les codes (FC) et les codes de projets (PID) permettent de faire le suivi budgétaire de chaque initiative/Projet.

Toute transaction (Réception des fonds des bailleurs ; Avance de fonds ou dépense effectuée) est enregistrée sur les codes budgétaires et comptes comptables appropriés dans People Soft.

Le rapportage financier se fait dans le format autorisé par le bailleur ou à défaut, le format du budget approuvé par le bailleur. Les dépenses enregistrées dans le système sur les codes du bailleur sont extraites en version Excel et font l'objet d'un retraitement pour lier convenablement les dépenses aux lignes et ou rubriques budgétaires en vue de finaliser le rapport financier.

La mise en œuvre des projets par CARE BENIN/TOGO est fondée sur le principe de faire-faire. Ainsi, CARE, conformément à sa politique de gestion de sous récipiendaires, contractualise avec eux et suivant des modalités bien écrites, met à leur disposition des fonds sous forme d'avance qui sont liquidés périodiquement par l'envoi des rapports et livrables à CARE Bénin/Togo pour étude et validation conformément aux dispositions contractuelles.

Suite à la revue des livrables soumis et approbation de ces derniers que la liquidation des avances reçues par le sous récipiendaire se fait, et les dépenses y liées sont comptabilisées en charges dans le système de CARE.

Suivant les modalités contractuelles, les dépenses d'un mois sont justifiées le mois suivant. Dans cette logique et généralement, les avances émises à l'endroit des sous bénéficiaires et non encore liquidées au dernier mois de l'année notamment décembre peuvent être justifiées après la date de clôture de l'année N.

Ainsi, bien qu'il y ait décaissement de trésorerie (avances) en année N, les dépenses engagées et relatives auxdites avances ne sont comptabilisées (régularisation des avances) dans le système financier de CARE qu'après approbation et notification au sous récipiendaire concerné en année N+1.

D'où la comptabilisation de certaines dépenses ayant trait à l'année N en N+1 si les livrables y liés ne sont approuvés qu'en N+1.

La comptabilité est tenue en franc CFA. Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées telles qu'elles. Il faut noter que lors de la création du fournisseur dans la base, la devise dans laquelle il faudra travailler avec lui est déjà paramétrée. Ainsi lors des saisies comptables, le Comptable Analyste ne peut saisir que dans la devise de la facture. Par ailleurs, le système est connecté à internet et est paramétré pour obtenir en F CFA les taux du jour de OANDA.

2- MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES ENCADRANT LA PRÉPARATION DES RAPPORTS FINANCIERS

CARE Benin/Togo tient une comptabilité de trésorerie suivant les normes comptables IFRS. L'organisation comptable de CARE décrite au point 1 ci-dessus permet de produire les rapports financiers spécifiques destinés aux bailleurs de fonds. Pour le cas spécifique du projet PSDSR2, le rapport financier est préparé sur la base des exigences de la comptabilité de trésorerie. Ainsi, seules les dépenses réellement justifiées sont rapportées comme des dépenses éligibles dans le rapport financier du PSDSR2. Les avances non encore justifiées au 31 décembre ne sont pas rapportées comme des dépenses éligibles dans le rapport financier.

3- CONTENU DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022

Le rapport financier de l'exercice 2022 est présenté par ligne budgétaire et fourni les informations suivantes :

- Le budget de 2022 validé ;
- Le budget de la phase 2022-2026 ;
- Les dépenses de janvier à décembre 2022 ;
- Le taux d'exécution annuel ;
- L'état de la trésorerie au 31 Décembre 2022

3.1- SITUATION DES FONDS MIS À LA DISPOSITION DE CARE BENIN/TOGO PAR L'AMBASSADE DU ROYAUME DES PAYS-BAS

COMPTE RESSOURCE : Le montant total des fonds reçus de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas par demande de Paiement par CARE Bénin-Togo pour les activités au titre de l'année 2022 sur PSDSR2, s'élève à **Six cent soixante-dix millions six cent-soixante-dix-sept mille cent quarante-deux (670 677 142) francs CFA** et se présente comme suit :

Date	Libellés	Montant en FCFA	Montant en Eur
24/01/2022	1ère avance reçue de l'Ambassade	670 677 142	1 022 441
Total		**670 677 142**	**1 022 441**

3.2- SITUATION DES DEPENSES DE CARE BENIN-TOGO

Les dépenses engagées par CARE Bénin-Togo pour les activités du projet PSDSR2 du 1er Janvier au 31 décembre 2022 s'élèvent **à Six cent vingt-neuf millions soixante-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-treize (629 079 693) FCFA** et se présente comme suit :

Libellés	Montant en FCFA	Montant en Euro
Dépenses rapportées dans le rapport financier au titre de l'exercice 2022	**629 079 693**	**959 026**
TOTAL	**629 079 693**	**959 026**

3.3- SITUATION DES AVANCES NON JUSTIFIÉES

Les décaissements au titre de 2022 non encore liquidés et s'élevant à **F CFA 17 132 692 s**ont toutes liquidées au 1er trimestre de 2023 comme dépenses éligibles.

3.3.1. Avances non justifies au 31/12/2022

Project ID	Acct Description	Supplier ID	Vendor Name	Period Trans CB
ENLDBJ0009	Subgrantee Advances	1300	AFRIC MUTUALITE CARE PSDSR	4 325 458
ENLDBJ0010	Subgrantee Advances	686	GRASID CARE PSDSR	196 372
ENLDBJ0011	Subgrantee Advances	693	SIA N'SON CARE PSDSR	12 610 862

3.4- GESTION DE LA TRESORERIE (BANQUE & CAISSE)

De principe**, CARE Bénin/Togo s'aligne sur la politique de gestion de trésorerie de CARE USA.**

Banque : CARE Bénin/Togo utilise un **seul** compte bancaire local domicilié à ECOBANK pour le compte de l'ensemble de ses activités quelque que soit la source de financement (propre ou de bailleur). Ne pouvant donc faire une réconciliation bancaire par projet, un Tableau Emploi Ressources est donc établi pour chaque projet afin d'en ressortir aisément la situation de trésorerie.

Le compte est domicilié dans les livres de ECOBANK BENIN et est géré par la gestionnaire de compte de CARE Benin/Togo.

Caisse : Idem à la banque, CARE Bénin/Togo utilise une **seule** caisse de menues dépenses pour le compte de l'ensemble de ses activités Elle est conservée dans le coffre-fort de la Mission et est sujette aussi bien à des contrôles inopinés que par des contrôles périodiques par le comptable ou son mandataire.

Cas spécifique des comptes bancaires générateurs de revenus :

Conformément aux exigences contractuelles, un compte bancaire générateur d'intérêts a été ouvert dans les livres d'ECOBANK au nom de PSDSR par CARE afin de recevoir les fonds du bailleur. Les intérêts générés aux 31 décembre 2022 se résument comme suit :

CARE Bénin/Togo	**Année 2022**
Intérêts	1 694 495
Total	**1 694 495**

Ces intérêts sont considérés comme des ressources et seront utilisés dans l'exécution du projet. Un point concis en est fait et est rapporté au bailleur. **Le montant de ces intérêts est pris en compte dans la détermination de la trésorerie de PSDSR2 au 31 décembre 2022.**